

21^{ème} Assemblée Sectorielle Bio : les contributions du bio aux enjeux environnementaux, du climat et de la santé.

+ 3.5% de carbone dans les sols en bio, - 45% de résidus de pesticides dans les sols, -50% de lessivage des nitrates, +30% de biodiversité, -30% de Gaz à Effet de Serre (GES), -90% de résidus de pesticide dans les urines, etc...

La liste des chiffres présentés lors de la dernière Assemblée Sectorielle Bio a de quoi faire tourner la tête ! Oui le bio permet de capter du carbone dans le sol, oui le bio permet d'avoir plus de biodiversité, oui le bio est meilleur pour la santé.

Nos orateurs de ce jour, auteur.e.s d'une vaste étude sur les externalités positives de l'agriculture biologique, nous ont partagé ces constats, tout en esquissant les limites du modèle bio et les voies d'amélioration mobilisables pour avancer vers toujours plus de durabilité.

La question du cuivre a par exemple été discutée, considérant qu'aucune alternative n'existe pour le remplacer mais qu'il y a un enjeu de pollution environnemental établi. Un autre point d'attention a été relevé sur l'importance de prendre en compte les impacts des aliments importés dans les évaluations ou de travailler à l'échelle du territoire pour l'analyse des flux de matières organiques.

Des échanges ont également eu lieu autour de l'organisation de la semaine bio. En effet celle-ci va être remodelée afin de la rendre plus attractive pour les opérateurs du secteur qui y participent, et plus percutante au niveau médiatique. De ces échanges ressort l'importance de maintenir cet événement et d'associer les opérateurs du secteur à la réflexion sur son évolution.

La prochaine Assemblée Sectorielle Bio aura lieu au mois de novembre 2024.